



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT AU CONTRAT DE CESSION  
AVEC LE THEATRE PARIS VILLETTE POUR  
L'ORGANISATION DE CINQ  
REPRESENTATIONS D'UN SPECTACLE LES 2, 3  
ET 4 DECEMBRE 2021**

**DÉCISION N° DM-21-279  
EN DATE DU 02 AOUT 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-486 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au maire ;

**VU** la décision n° DM-20-176 en date du 4 août 2020 relative au contrat de cession avec le Théâtre Paris-Villette pour l'organisation de cinq représentations d'un spectacle les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 ;

**CONSIDÉRANT** la proposition du Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – de reporter l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les petites géométries » - initialement prévues les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 - au jeudi 2 ; vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2021-2022.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec le Théâtre Paris-Villette, représenté par Monsieur Adrien De Van, dont le siège social est situé 211 avenue Jean Jaurès – 75 019 Paris – un avenant au contrat de cession pour l'organisation de cinq représentations du spectacle « Les petites géométries » initialement prévues les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021 et reportées au jeudi 2 ; vendredi 3 et samedi 4 décembre 2021, dont le coût total est fixé à 8 080,25 € (huit mille quatre-vingt euros et vingt-cinq centimes) TTC ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitres et articles correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210802-lmc1H8744H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021  
Date de Publication : 02/08/2021

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé des ressources  
humaines, de la sécurité publique, des affaires  
juridiques et domaniales et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210802-lmc1H8744H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 02/08/2021  
Date de Publication : 02/08/2021